

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2018

Affichage et convocation : 14/11/2018

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DEMONGIN, Maire.

Présents : M Jean-Marie DEMONGIN, Patrick LEON, Marie-Laure JACQUES, Guy BOILEAU, Nora BENBOURECHE, Gérard RONDEAUX, Jean-Loup BENOIT, Alain BEAUFEY, Jocelyne BOURGAIN, Christelle CAZZITTI, Catherine RENQUIN

Absente excusée : Mme Nuccia SCHMITT

Pouvoir : De Nuccia SCHMITT à Christelle CAZZITTI.

### **ARRET DU PLAN D'URBANISME** : Après rappel :

- des raisons qui ont conduit la commune de Prix-lès-Mézières à décider d'engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire de la commune,
- des modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre conformément à la délibération du 21/09/2015,
- du bilan de concertation : \* Vigilance quant aux conséquences des fortes pluies sur les constructions existantes, \*des problèmes de circulation à traiter,
- du débat qui s'est tenu au sein du conseil Municipal, dans ses séances des 14/11/2016 et 19/03/2018 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- des principales options, orientations et règles que contient le projet de PLU.

A l'analyse des modalités de concertation mises en place, les élus tirent un bilan positif de la concertation puisqu'aucune requête n'a été formulée. Le Conseil Municipal considère le projet comme étant partagé avec l'ensemble des acteurs. Le Conseil Municipal s'accorde à dire que la population est invitée à poser ces nouvelles questions éventuelles lors de la prochaine enquête publique.

### A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- 1) D'arrêter le projet de PLU, tel qu'il est annexé à la délibération,
- 2) De soumettre pour avis le projet de PLU aux Personnes Publiques Associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

La délibération et le projet PLU seront transmis : à Monsieur le Préfet des Ardennes, à Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental, à Messieurs les Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture et à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole.

**INFORMATIONS DIVERSES DE MONSIEUR LE MAIRE** : \*cérémonie des « Maisons Fleuries »  
vendredi 23/11/18 à 18h30.

\*travaux salle polyvalente : réflexion demandée aux élus pour la circulation sur le secteur (pour information aux parents, associations et riverains) en vue de décision lors du prochain conseil municipal du 10 décembre.

\* téléthon : un tableau est adressé à chacun pour présence horaire. Madame BENBOURECHE interpelle les élus pour la fourniture de 20 crêpes chacun. Concert : le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 21h à la salle polyvalente au lieu du vendredi 30 novembre à l'église.

*Pe 73 U B*

*[Signature]*  
pour  
à CC

*[Signature]*  
*[Signature]*